

No 205    25 septembre 1834

**Inventaire des Biens de  
la Succession de feu Messire  
Chaboillez, curé de Longueuil**

Exp. 1

<p>+Décédé <u>intestat</u>  EB  OB  JG PL</p>	<p>Pardevant les Notaires Publics  de la province du Bas Canada, Residans  enla cité de Montréal, en la dite province  SouSsignés</p> <p>Fut présente Dame  Emilie Chaboillez, épouse d'Olivier Berthelet  ecuier de la dite cité de Montreal, et de son  dit époux, a à présent, duement autorisée à  l'effet des présentes,</p> <p>Laquelle a fait &amp; constitué  par ces présentes pour son procureur Géné  ral &amp; spécial, la personne du dit Olivier  Berthelet son dit époux, auquel elle donne  tout pouvoir, depour elle et en son nom  se rendre au village de Longueuil, pour prendre  connaissance des Biens et effets délaissés par  feu MeSsire <del>Antoine</del> Augustin Chaboillez  enson vivant, prêtre &amp; curé de la paroisse de  Longueuil, son oncle paternel<sup>+</sup> dont elle est  l'héritière Suivant la loi de ce pays; ASsisté  enson nom à l'Inventaire qui sera fait  des dits Biens; vendre le tout ou partie des  dits Biens à telles personnes et pour tels  prix &amp; sommes que le dit procureur avisera  Recevoir le prix &amp; en donner quittance;  Donner les dits biens à ferme S'il le juge  àpropos; Faire toutes poursuites à l'en  contre des débiteurs; passer tous contrats  et</p>
---	--

et actes; et s'il est besoin, plaider, opposer  
élire domicile, Substituer etc & générale  
ment faire pour la dite procuration  
tout ce qu'il jugera raisonnable pour son  
bien & avantage. Promettant Etc

Fait et passé (en brevèt) en la  
dite Cité de Montréal, L'an Mil huit  
Cent Trente quatre le vingt quatrième  
Septembre à midi & ont les dits com-  
-parants Signé avec Notaires lecture  
faite. Un mot rayé Nul. Un Renvoi en  
marge est bon.

Emilie Berthelet

O. Berthelet,

J<sup>h</sup> Goguet Np P. Lacombe Np

L'An Mil Huit Cent Trente quatre  
le vingt cinquième jour du mois de Sept  
tembre avant midi,

A la Réquisition d'Olivier  
Berthelet Ecuier, de la Cité de Montréal,  
dans le District de Montréal en la province  
du Bas Canada, en sa qualité de procureur  
fondé a l'effet des présentes de Dame Emilie  
Chaboillez son épouse habile à le dire &  
portée héritière de feu MeSsire Augustin  
Chaboillez, en son vivant prêtre, Curé de  
la paroisse de Longueuil, Son oncle pater  
nel, décédé intestat en la dite paroisse  
de Longueuil le vingt huitième jour  
d'aout dernier, ainsi qu'il appert par la  
procuration de la dite Dame au dit Sieur  
Son époux en date de 24 septembre présent  
aussi demeurée amenée aux présentes

Pour la conservation des  
droits & intérêts de la dite Dame Berthelet  
et de tous autres qu'il peut appartenir  
Il va être par les notaires publics Sous  
signés procédé à L'Inventaire & (mot rayé illisible)  
description des meubles & immeubles, Titres  
& papiers, argenterie, argent monnayé,  
animaux (mot rayé illisible) Etc. délaissés  
par le dit feu MeSsire Chaboillez, tant  
en Sa maison audit village de Longueuil  
ou il est décédé ~~le dit feu Messire Chaboillez~~  
que

<p>+ à ce présent  OB  AC  ac  JG PL</p> <p>+ &amp; dependances  OB  AC  ac  JG PL</p>	<p>Sur les terres ou fermes qui lui appartenaient au jour de son décès;  Sur la représentation qui Sera faite des dits meubles par M<sup>s</sup> Antoine Chaboillez &amp; Demoiselle Angélique Chaboillez tous deux de la paroisse de Longueuil, qui Sont restés en possession des dits meubles, depuis le décès du dit feu MeSsire Chaboillez, avec (lettre rayée) qui ils demeuraient tous deux depuis un grand nombre d'années;  Lesquels<sup>+</sup> ont permis de <del>tout</del> montrer et enseigner aux dits Notaires ce qu'ils Savent touchant les meubles et affaires du dit feu MeSsire Chaboillez, au meilleur de leur connaissance; Les dits Notaires ayant commencé par les meubles qui se sont trouvés dans la Maison<sup>+</sup> du dit S<sup>r</sup> défunt à Longueuil <del>et a le dit Sieur Olivier Berthelet Signé avec;</del> le dit Inventaire fait sans estimation suivant le désir du dit Sr Berthelet qui a Signé avec le dit Sieur Antoine &amp; D<sup>elle</sup> Angelique Chaboillez, et les Notaires SouSsignés, lecture faite.  Dix sept mots rayés nuls Deux Renvois en marge sont bons</p> <p style="text-align: right;">O Berthelet  Angelique Chaboillez  Jh Giguet Np      Antoi Chabillez  P. Lacombe</p>
--	--

## Dans le Salon

Quatorze chaises à fond de jonc.  
Un porte-piano, avec papier de musique  
Un Sopha d'acajou en crin  
Deux tables à jeu d'acajou  
Un grand tapis de bruxelles à fond bleu  
& fleurs rouges  
Un petit tapis de foyer  
Un miroir de trumeaux, doré à cadre doré  
Quatre paires de rideaux de fenêtre d'indienne  
avec les Soubastemens & corniches complets  
Un gardefeu, pelle, pince & tisonnier  
Deux petits candelabres en bronze et  
en chrysal, et quatre pyramides & pots à  
fleur d'albâtre, et écrins de soie, Servant  
d'ornement a la corniche de la cheminée  
Deux portraits à l'huile dont l'un est  
de feu Monseigneur Denaut, et l'autre  
de feu MeSsire Ignace Leclerc ancien  
curé de S<sup>t</sup> Laurent.  
Quatre petits tableaux, ou gravures, du  
pape Leon XII. del'Evêque Cheverus, de  
feu Louis Chaboillez, Notaire, et d'un officier.  
Un jeu de trictrac  
Huit poignées à rideaux.

## Dans une petite chambre d'entrée

Une paire de rideaux de fenêtre d'indienne  
avec poignées & soubastemens  
Un sofa avec couverture d'indienne, et un  
oreiller

Un tapis de laine  
Deux chaises à fond de paille, et quatre de  
bois peintes en jaune.  
Un poêle & deSsus de poêle

#### **Dans une chambre à coucher à coté**

Un bureau d'acajou et son deSsus  
Une table ronde de cerisier & un tapis vert  
Une autre petite table de bois franc  
Un tapis de laine  
Deux rideaux de fenêtres avec poignées & soubastemens  
Un lavemain complet, et un petit rideau  
Six chaises de bois peintes en jaune et une  
à fond de paille  
Une couchette de cerisier, avec un lit de plume  
matelas de laine, paillasses, deux couvrepieds bleu  
et blanc avec un traversin & oreiller & couver  
ture d'oreiller et crin de lit d'indienne le tout  
complet  
Une petite gravure du crucifiement  
avec cadre doré

#### **Dans le paSsage d'entrée**

Un pendule en très bon ordre  
Deux chaises a fond de pailles  
Une longuevue  
Six crochets de cuivre pour  
pendre manteaux & chapeaux

**(Sous l'escalier d'entrée.**

Un petit buffet & une petite table de bois  
Un porte charbon & un porte citerne

**Dans la Salle à Manger**

Un jeu de table complet, comprenant  
deux tables carrés dont une d'acajou et  
l'autre de merisier, et deux demi lunes  
de cerisier, avec leur couverture de toile cirée  
Un sideboard de cerisier et trois coutelleries  
deux d'acajou & l'autre de cerisier.  
Une pierre à filtrer l'eau & un banc  
(royal filter)  
Sept ~~Trois~~ cabarets, une boîte à Sucre et une à  
flacons.  
Dix chaises a fond de paille peintes en  
blanc.  
Un Tapis de laine, commun  
Deux gravures représentant deux vues de  
Montréal.  
Un grand tapis de toile cirée cloué au plancher.  
Une pelle, pince & tisonnier

**Dans deux armoires et la dépense**

Une douzaine de caraffes avec huit porte  
Caraffes.  
Trois douzaines & quatre de verres à vin  
Une douzaine & cinq de timblers (?)  
Une douzaine & cinq de verres à champagne  
Une douzaine de verres à crème  
Deux compotiers de chrystal & quatre Sallières  
auSsi de crystal  
Une douzaine de taSses & souscoupes à fleurs bleu, avec  
lesucrier et pot au lait.



Une douzaine et deux de tasses à café, & sucrier  
à fleur rouge & de porcelaine.  
Deux pots à eau de fayence  
~~Un service à diner de fayence bleu~~  
Une bole & trois tasses de fayence bleu  
~~Cinq d~~ Un Service à diner comprenant  
Cinq douzaines & huit d'assiettes plates, deux  
douzaines & cinq de creuses, deux douzaines  
et demie d'assiettes à dessert, trois douzaines  
de plus petites, quatre Soupières, un porte  
cornichon, un saladier, dixneuf plats ~~plats~~  
de différentes grandeurs, Sept plats creux  
de différentes grandeurs, quatre Sauciers  
Une Soupiere blanche, Sept plats ~~plats~~  
à tour bleu, deux plats creux blancs,  
deux moules à blanc manger, blanc,  
Quatre corbeilles à dessert, de fayence verte  
& grise, Douze plats à dessert, deux Sau  
ciers et une cuillère, une demi douzaine  
de cocotiers, Une theyere de fayence noire  
Vingt trois assiettes à dessert ~~aussi~~ vertes  
et grises, Une theyère d'étain,  
Une petite lampe de verre,  
Deux paniers à pain, Six dessous deplats,  
Sept couvreplats de fer étammé.  
Un coquemard de fer blanc, Deux moules à  
paté de ferblanc, Deux boites de ferblanc  
et quatre cafetière de ferblanc, Trois boites a  
thé, deux entonnoirs deux boites et une passoire  
le tout de ferblanc, Un fanal vitré,

- 1 paire Balance de ferblanc & jeu de Poids.  
 Un Gauffrier, Une boîte de ferblanc.  
 Une cannevette contenant vint et une  
 bouleilles.  
 Trois petites boites de bois  
 Trois douzaines & huit de grands couteaux et  
 Quatre douzaines de fourchettes a  
 manche blanc.  
 Une douzaine & dix de petits couteaux  
 et deux douzaines & cinq de fourchettes  
 à deSsert à manche blanc, & un fusil  
 Quatre couteaux à huitres.  
 Une cruche de grès.  
 Quatre martinets de ferblanc & deux  
 vieux chandeliers argentés.  
 Un Sas.  
 Un moulin à poivre.  
 Un escabeau.  
 Un soufflet.
- ✓ Deux pots de grès contenant des cornichons  
 Une theiere, une cafetiere, un Sucrier  
 et un pot aulait argentés.  
 De Un huilier argentés avec phioles à  
 bouchon d'argent.  
 Deux chandeliers à trois branches argentés.  
 Quatre chandeliers Simples argentés  
 Deux mouchettes et portemouchettes  
 Un couteau à poisson argenté.  
 Quatre caSsenoissettes argentés

## **Argenterie**

Un pot à l'eau, une écuelle à Soupe,  
une paire de pince à Sucre, Une grande  
cuillère à soupe, une douzaine & neuf  
de ~~grandes~~ cuillères à Soupe, une dou  
zaine & quatre de cuillères à thé, Une  
douzaine & demie de cuillères à deSsert,  
Deux cuillères à SauSses, une autre cuil  
lière à ragout, un vieux huilier, Une  
demi douzaine de Cuillères à sel, et  
une cuillère à moutarde, un couteau  
à beurre, et un petit entonnoir, le tout  
d'argent, à être pesé. **Mémoire**

## **Fioritures**

## **Dans la cuisine**

Une armoire peinte en bleu  
Une huche & le coupe pâte et le rouleau  
Une table de pin peinte en jaune  
Une guant à l'eau, deux Seaux perrés  
et leur banc  
Un grand escabeau.  
Une table à repaSser avec deux bancs

Un billot à hacher de la viande.  
Un banc lit avec un matelas et un  
lit de plume, un traversin & une  
taie d'oreiller.  
Dix chaises a fond de paille.  
Une Sallière & un moulin à café  
Une paire de chenêts, une pelle et  
pince.  
Neuf fers à flasquer  
Deux paSsoires & deux SaSsepannes de  
ferblanc,  
Trois grandes cuilleres à pot.  
Un écumoir, Quatre chaudières de  
ferblanc.  
Deux plats debois grands & deux petits  
Une douzaine de taSses blanches et deux  
boles jaunes.  
~~Deux terrines~~ Cinq douzaines & deux  
de boles et lait.  
Quatre chaudières de ferblanc  
Un moulin à beurre avec leban  
Un portefeue, une fontaine & Son baSsin  
Cinq nappes de tables  
Trois poèles à frire,  
Quatre lechefrites, deux grils, et quatre  
SaSseflammes de pin  
Trois coquemards de fonte  
Quatre chaudrons.

Une poiSsonnière, Quatre trépieds,  
Une tourtière, Une cuisinière de fer  
blanc, ~~Une PoiSsonnière~~ Deux plats de  
grès;  
Une boîte de ferblanc à mettre de la  
viande à la glacière. Un grand chaudron &  
deux grandes marmittes. Deux fanaux et  
deux chandeliers; Six couteaux, six four  
chettes et six cuilleres

### **Au 2<sup>e</sup> Etage. Dans un passage**

Un tapis d'escalier & un petit tapis de plancher  
Une petite table & un pupitre  
Cinq chaises de bois & de pailles  
Une carte de Bouchette du Bas  
Canada

### **Dans une chambre à coucher**

Une table & un néceSsaire, un miroir,  
Une bergère, quatre chaises, Deux  
couchettes de bois & deux paillaSses et deux  
couvrepieds, un matelas, et deux bandes  
de tapis

### **Dans une autre chambre à coucher**

Une couchette de cerisier, une paillaSse

<p>donné à Marie donné à Charlotte</p>	<p>Un matelas &amp; un lit de plume, traversin + taies d'oreiller + oreiller et <del>un</del> deux couvre-pieds blancs, un tour de lit d'indienne complet.</p> <p>Un Sofa de laine à couverture d'indienne et ses deux oreillers.</p> <p>Une demi douzaine de chaises à bras et une bergère,</p> <p>Une table non dépliant &amp; un lavemains.</p> <p>Un petit miroir.</p> <p>Un tableau peint à l'huile et deux cartes de géographie</p> <p style="text-align: center;"><b>Dans une autre chambre à Coucher (chambre des filles.)</b></p> <p>Deux couchettes, deux paillasseSes deux lits de plume, deux couvre-pieds.</p> <p>Trois chaises</p> <p>✓ Une table et nécessaire avec boîtier et plat.</p> <p>Un vieux cadre avec image</p> <p>Une paire de rideaux de fenêtre d'indienne</p> <p style="text-align: center;"><b>Dans une autre chambre à Coucher, sur le jardin</b></p> <p>Une couchette, une Paillasse, un lit de plume, un matelas, un couvre-pied d'indienne et un autre blanc, un traversin &amp; taie d'oreiller</p>
--	--

Un lavemains & bole & pot  
Une table de toilette & garniture avec un  
petit miroir.  
Un petit tapis  
Cinq chaises de bois peintes en noir.  
Un buffet bleu contenant dixhuit  
bouteilles de rum blanc, dix bouteilles  
de liqueur, un pot de grès contenant des  
fraises, Six pots contenant des confitures.  
Un rideau de fenêtre

### **Dans une autre chambre à Coucher**

Une couchette de cerisier, une pail  
lasse, un matelas, un lit de plume, deux  
couvre-pieds blanc, traversins & oreillers  
et tout complet  
Deux paires de rideaux de fenêtre,  
Un nécessaire, bole & pot ~~peint en jaune~~  
Une table de toilette avec garni  
ture & un petit miroir  
Six chaises peintes en jaune.  
Une valise & un coffre fort de fonte  
Un tapis de plancher  
Un tapis vert de table

**Dans une autre Chambre à  
Coucher, où se Trouve la bibliothèque**

Une couchette de cerisier, une paillasse  
un couvre-pied, un tour de lit complet  
Deux rideaux blancs de fenêtre  
Un fauteuil d'aisance, avec couverture  
Un petit escabeau recouvert d'un tapis  
Deux tabourets de fenêtre, avec couverture  
Une table ronde pliante  
Une chaise, Un tapis.  
Un petit miroir de trumeaux  
Un nécessaire, boîtier & pot peint en jaune  
Un tableau à l'huile du crucifiement  
Un bureau de cerisier, à tiroirs.

**Livres**

Sermons du P. Cheminet 5 volumes  
Sermons pour la fête de St André 1 vol  
Le comte de Valmont 6 vol.  
Dictionnaire de la Religion 4 vol  
Le carême de Bourdaloue 2 vol  
Le panégyrique de Bourdaloue 2 vol.  
La tentation de Bourdaloue 2 vol.  
Les Mystères de Bourdaloue 2 vol  
Les Pensées de Bourdaloue 3 vol  
Les dominicales de Bourdaloue 4 vol  
Dictionnaire de la Bible 2 vol  
Gouvernement de paroisse 1 vol  
Instructions de Toul 1 vol



LeBon Jardinier 1 vol  
Traite des SS mystères 3 vol  
Breviaire Romain 4 parties  
Un autre 4 parties  
Apologie des Jesuites 1 vol  
Biblia Yawa (?) 2 vol  
La Ste Bible, (infolio 1 vol)  
Ð Lois Ecclesiastiques d'Héricourt 1 vol  
Imprudence canonique 1 vol infolio  
Dictionnaire apostolique 13 vol  
Sermons du P. Bretteville 3 vol  
Dictionnaire de Pontus (?) 2 vol  
Notaire apostolique 1 vol  
Dictionnaire de droit canonique 4 vol  
Copia Livria canonui (?) 2 vol  
Bréviaire Romain 4 parties  
The Spectator 6 vol  
Paradis de Milton 3 vol.  
Œuvres de Boileau 3 vol.  
Ditto de Voltaire 2 vol  
Tableau de Paris 6 vol.  
Essais de Montaigne 2 vol  
Tournelü (?) de Morali 1 vol  
Journal historique 1 vol  
Recréations physiques 3 vol  
Spectacle dela nature 8 vol.  
Jardin fruitier 2 vol.

L'antiSuicide de Polignac 1 vol  
Histoire deGilblas 4 vol  
Histoire ottomane 4 vol  
Théologie dePoitiers 6 vol  
Dictionnaire du cultivateur 2 vol.  
Code des Curés 4 vol  
Manuel des négociants 3 vol  
Manuel lexique 2 vol.  
Dictionnaire de Santé 3 vol  
Méditations chrétiennes 3 vol  
Institution du droit ecclésiastique 2 vol  
Psaume de Berthier<sup>1</sup> 5 vol.  
Histoire de la Revolution Française 7 vol  
Voyage en Egypte etc etc 2 vol (Brochures)  
Pensées Théologiques 1 vol  
Correspondance de Louis XVI  
Ordonnances & Edits du Canada  
Erreurs de la Revolution Française 1 vol  
Un ancien dictionnaire franc anglais 1 vol  
Une liaSse des Journaux dela Chambre  
duBas Canada.  
Epitres & Evangiles 2 vol dépouillés.  
Un lot de vieux bréviaires, 13 vol. y compris  
2 petits Journaux  
Imitation de Jésus Christ | vieux  
Un nouveau testament |  
Barrius(?) voyage en Afrique 2 vol

---

<sup>1</sup> Guillaume François Berthier, né le 7 avril 1704 à Issoudun et mort le 15 décembre 1782 à Bourges est un jésuite français.

<p>presque le tout donné à Messire Phelan</p> <p>P. Lacomble Donner</p>	<p>Un lot de livres de plein chant 31 vol. Un volume des œuvres de Montesquieu Un lot de plusieurs vieux livres de Santé, d'histoire, de voyage, de littérature, Poésie etc Laplupart dépareillés, Les œuvres de Bouchette complètes 3 vol. L'ami de la Religion &amp; du Roi, relié en un volume Un lot de vieux almanachs, &amp; de Bibliothèque canadienne, de brochures, vieilles pour la Plupart et ne méritant pas description. Une paire de pistolets, moules à balle &amp; canette à poudre.</p> <p style="text-align: center;"><b>Fioritures</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Dans le grenier de la maison</b></p> <p>Cinq poêles de fonte Simples avec leurs tuyaux &amp; recondes(?) &amp; trois dessous en fer blanc, une pesée etc &amp; deux écuelles de fonte. Trois beaudettes Un coffre avec quatre pains de sucre blanc <del>Un moule</del> Deux bancs avec moules à chan delles Un Rouette Un lot de pots à fleur de grès &amp; de terre</p>

Un farinier

Unlot de plusieurs quarts contenant dela  
fleur, dusel, du plâtre.

Unlot de coffres, valises, et vieilles boîtes  
& bancs & divers articles depeu de valeur  
Neméritant pas description

Un matelas, trois traversins &un oreiller  
&un paquet delaine.

### **Fioritures**

### **Linges Etc**

Dix couvertures delaine

Quinze poches de toile

Une couverture de coutel(?) dematelas

Vingt trois paires de draps de lit de cotton  
& detoile

Six douzaines et trois de Serviettes ouvrées

Quatre douzaines & cinq d'essuiemains, de  
toile de RuSsie.

Deux couVrepieds de cotton ~~fraS~~ piqué

Vingt &une nappes detable de toile ouvrés

vingt ~~trois~~ Six deSsus de taies d'oreiller  
de toile fine

Sept autres nappes de toile detable

## Dans la Cave

Une grosse et un tiers de bouteilles vides  
Deux douzaines ettrois de bouteilles de cidre pour du  
vinaigre  
Un lot dephioles &bouteilles à noir defumée  
Dix douzaines depots de terre & un lot de cruches  
auSsi de terre.  
Un lot de barils depeinture, pinceaux Etc Etc  
Une douzaine de quarts & barriques &fifres  
vides.  
Un quart avec dulard.  
Unlot de vieux quarts vides  
Quatre pots de terre avec dubeurre fondu  
& de la graiSse  
Un lot de chaSsis & vitreaux pour couches  
chaudes, cinquante environ en tout.  
Unlot de paniers à bouteilles  
Une grande cuve à leSsive.  
Une douzaine deboites de bois à bouquet

Paraphes

**Dans la Cour**  
**(dans la remise.**

Une barouche peinte en jaune, avec le couvert

Une caleche peinte en verte avec le couvert

Une autre caleche (vieille)

Une petite charrette

Une charrette a foin

Un Tombereau

Deux autres petites charettes dont une

Sans roue.

Un diable (voiture al'eau) avec la  
tomme, peinte en rouge

Deux vieilles brouettes

Une cariole avec ses effets & avec menoirs

Une berline avec menoirs

Une traine à neige,

Deux autres traines

Un poêle simple & son tuyau

Deux vieilles robes de cariole & un ta  
blier de peau d'ours

Un harnois neuf pour la Barouche

Un collier de trait en cuir

Trois paires de guides

Un vieux collier, vieille bride & autres  
morceaux de harnois

Deux Sangles à chevaux

Un harnois complet pour la caleche verte,

Un autre harnois pour la petite charrette

Une herse & une charrue anglaise  
Unlot de vieilles cuvettes & auges  
Deux fouets neufs  
Une cuvette pleine de charbon de terre  
Un lot de bois de corde non scié  
Un lot de ditto scié

### **Dans un hangard**

Un crible peint en rouge  
Une pierre à meule  
Une scie de long & un godendard, et une  
scie de travers  
Un lot de chaises, clochettes & autres  
ferrailles  
Un lot de rateaux, pioches, grattes,  
haches et autres instruments de jardi  
nage  
Une vieille Selle & sabride  
Un quart & deux demis minots.  
Un lot de vieux bancs & une machine  
à cribler  
Une grande boite à bois  
Une vieille jarre fêlée  
Une vieille cage à poulets et un ~~vieux~~ lot  
de vieux chaSsis  
Une grande boite à mettre delaviande  
avec Son couvercle  
Un lot d'oignons  
Un lot de Son.  
Un lot de grains,

Un lot de mélanges de diverses graines  
moulus (gabourage)  
Unlot d'avoine.  
Unlot de pois  
Unlot de ble & froment  
Unlot de foin

### **Fioritures**

### **Animaux**

Deux bons chevaux un ~~rouge~~ brun et l'autre  
gris.  
Quatre vaches  
Trois gros porcs de dix huit mois  
Quatre petits dece printemps, d'une  
race superieure, trois femelles &un mâle  
Une quantité de volailles contenant  
poules, poulets & coqs

### **Dans le Jardin**

Un lot de légumes encore en terre consis  
tant en choux, carottes, betteraves, bled  
d'Inde, poirreaux, à être recueillis Sous  
peu



<p> :terre  OB  AC  Ac  JG LP </p>	<p> Et le même Jour, est comparu pardevant nous François Benoist, cultivateur du dit Village deLongueuil, demeurant Sur une terre appartenant au ditfeu MeSsire Chaboillez, Située dans la dite paroiSse de Longueuil, Lequel nousa déclaré que Sur cette : il Se trouve appartenant à la ditte SucceSsion du ditfeu Messire Chaboillez, Savoir Cent vingt cinq gerbes debled non battu, Quarante cinq voyages de foin. Il faut déduire cependant Six voyages donnés à Antoine Adam d' Laramée Pour <u>rente viagère</u>, </p> <p style="text-align: right;"><b><u>Mémoire</u></b></p> <p> Un lot de patates encore en terre </p> <p style="text-align: right;"><b><u>Mémoire</u></b></p> <p> Et ce fait, les dits notaires accompa gné du dit Sr Berthelet Se Sont transportés Sur une autre terre à laSavanne enlaparoiSse deBoucherville appartenant au dit feu MeSsire Chaboil lez, à l'effet d'Inventorier les meubles effets &amp; animaux &amp; instruments d'agricul ture, le tout Surla représentation de Charlotte Racicot femme de François LuSsier fermier dela ditte terre (son mari étant absent) laquelle a promis de déclarer enson âme &amp; conscience </p>
--	---

tout ce qu'elle Sait appartenir au dit  
feu MeSsire Chaboillez enla manière  
qui suit.

Huit vaches à lait de ferme

Un veau de deux ans et quatre du

Printemps dernier

Une paire de bœufs, un brun & rouge

Trois Juments & un cheval hors pré

Un poulain du printemps dernier

Trente mères moutonnes & le bélier

Quatorze agneaux pour la part du  
dit feu & curé

Trois douzaines de poules & un coq

Trois douzaines de poulets

Trois mères d'inde & un coq

Une d'inde en partage

Quatre mères d'oie et un jarre

Sept oies de partage

Trois canards & un coq

vingt quatre canards en partage

Trois mille gerbes de blé

Six cents gerbes d'avoine

Neuf voyages de pois

NB Le fermage de huit vaches à

quinze francs par vaches

Cinq Livres cours actuel

<p>Parts prises au nom de D<sup>lle</sup> Ang<sup>que</sup> Chaboillez, quinze Parts, au nom du dit olivier Berthelet, et cent Cinquante parts en son propre nom, <del>ee qui fait un tout</del> à Deux Livres cours actuel par part, ce qui fait la Somme de <b>£ 430</b></p> <p><b>AC</b> <b>ac</b> <b>OB</b> <b>JG PL</b></p> <p>La Continuation du dit Inventaire Remise aujourd'hui Suivant</p> <p><b>AC</b> <b>ac</b> <b>OB</b> <b>JG PL</b></p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Argent monnayé</u></b></p> <p>Il S'est trouvé dans la maison du dit feu Me<sup>ss</sup>ire Chaboillez, au jour de Son décès une somme de Cent Six Livres Sept chelins &amp; quatre deniers cours actuel <b>£ 106.7.4</b></p> <p>Déclarent les dites parties que le dit feu Mes<sup>ss</sup>ire Chaboillez a pris &amp; possède encore dans la Société de Bateaux traversiers L'Union Canadienne deux cent quinze parts dont cinquante</p> <p style="text-align: center;"><b>Fioritures superposées</b></p> <p>Ce fait, ne se trouvant plus aucun meubles, &amp; effets à Comprendre au dit Inventaire, Il a été assigné de vacquer; le contenu cide<sup>s</sup>sus (à l'exception des meubles, effets &amp; animaux qui Se Sont trouvés Sur les deux terres cides<sup>s</sup>sus mentionnées a été lai<sup>s</sup>sé <del>entre</del> en la garde et Po<sup>s</sup>se<sup>s</sup>sion des dits S<sup>r</sup>. &amp; D<sup>lle</sup> Chaboillez qui ont promis le tout représenter et en rendre Compte quand et à qui il appartiendra<sup>+</sup> <del>la continuation du present Inventaire remise à terminer requisition du dit Sr Berthelet qui a Signé avec</del> et ont les dites parties signé avec Notaires lecture faite et trente huit mots rayés nuls Trois Renvois en marge bons</p> <p style="text-align: center;">O Berthelet atin Chally Angelique Chaboillez J Gouet Np. P. Lacombe np</p>
--	---

Et le Lendemain  
vingtSixieme du  
mois deSeptembre, Sui  
vant l'ajournement  
demandé dans la  
vacation précé  
dente, Il a été  
~~continué~~ procédé  
a la continuité  
du dit Inventaire  
**AC**  
**ac**  
**OB**  
**JG LP**

### **Hardes du défunt**

Le dit Sieur Berthelet a déclaré qu'il ne vou  
lait point faire comprendre au dit Inventaire  
les hardes &vetements du ditfeu MeSsire Cha  
Boillez; mais qu'il les remet & abandonne  
à la dite D<sup>elle</sup> Chaboillez pour par elle en dis  
poser et enfaire tel usage qu'elle voudra;  
et quant à deux montres l'une d'or &l'autre  
d'argent appartenant au dit S<sup>r</sup> défunt, le  
dit Sieur Berthelet prendra pour lui lamontre  
d'or et la dite D<sup>elle</sup> Chaboillez la montre d'ar  
gent, comme Souvenir defamille, et ont  
tous deux Signé avec les dits Notaires, lecture  
faite. Un Renvoi en marge bon Un mot  
rayé nul.

O Berthelet  
Angelique Chaboillez  
~~Antin Chaully~~

J. Goguet Np.

P. Lacombe NP

### **Dettes actives**

Il est du à la Succession du dit feu MeSsire  
Chaboillez; par Joseph Trudeau cultivateur du  
RuiSseau St Charles, paroisse de Longueuil  
représentant Pierre Bétourné et son épouse

une

<p>#  suivant acte por  Tant Reconnaissances  de ladite Rente, en  date du vingt  Septieme jour de  Septembre présent  mois devant les  Notaires Soussignés  AC  ac  OB  JG LP  Np  Vingt deux Livres  Six chelins &amp;  AC  ac  OB  JG LP  Np</p>	<p>une Rente annuelle constituée de Trois Livres  quinze chelins cours actuel au capital de  Soixante deux Livres dix chelins cours #  Cy <b>£ 3.15.0</b></p> <p>Item par le même la Somme de dix  <del>neuf Livres</del> huit deniers même cours  pour arrérage de la dite Rente constituée  pour arrérage de devises dus à  La dite Succession suivant le même acte <b>22.6.8</b></p> <p>Item par S<sup>r</sup> Charles Boucher de Gros  -bois médecin de la paroisse de  Longueuil suivant son obligation du  14 septembre 1833 (M<sup>re</sup> Goguet) la  Somme de Cinquante Livres cours ac  tuel cy <b>50.0.0</b></p> <p>Item par S<sup>r</sup> André Achim mar  chand de la dite paroisse de Longueuil  suivant son obligation du 5 novembre  1833, devant M<sup>re</sup> Goguet, la Somme  de Cinquante Livres dit cours cy <b>50.0.0</b></p> <p>Item par S<sup>r</sup> Victor Chénier M<sup>re</sup>  Sculpteur de la dite paroisse de Longueuil  la Somme de Cinquante Livres même  cours suivant son obligation devant le  dit M<sup>re</sup> Goguet le 5 novembre 1833 cy <b>50.0.0</b></p> <p>Item par Alexis Etienne Fournier  dit Préfontaine cultivateur de la dite  paroisse de Longueuil la Somme de  Cinquante Livres cours actuel, sui  vant son obligation devant le dit M<sup>re</sup>  Goguet en date du 5 novembre 1833 cy <b>50.0.0</b></p> <p style="text-align: right;"><b>Porté en l'autre part £ 226.1.8</b></p>
---	--

---

<b>Rapporté de l'autre part</b>	<b>£ 226.1.8</b>
Item par Joseph Vincent cultivateur de la dite paroisse de Longueuil sui- vant son obligation devant le dit M <sup>tre</sup> Goguet en date du 5 nov <sup>bre</sup> 1833, la Somme de Cinquante Livres même cours cy	<b>50.0.0</b>
Item par François Serré cultiva- teur de la dite paroisse de Longueuil suivant son obligation devant le dit M <sup>tre</sup> Goguet, en date du 5 Nov. 1833 pour une Somme de <del>Cinquante</del> Vingt cinq Livres même cours cy	<b>25.0.0</b>
Item par Julien Paquet cultivateur de la dite Paroisse de Longueuil, sui- vant son obligation devant le dit M <sup>tre</sup> Goguet, en date du 5 novembre 1833. <del>Pareille</del> la Somme de <del>cinquante</del> Vingt cinq Livres même cours cy	<b>25.0.0</b>
Item par Toussaint Préfontaine cultivateur de la dite paroisse de Longueuil suivant compte la Somme de Deux Livres dit cours cy	<b>2.0.0</b>
Item Joseph Benoist cul- tivateur des étangs paroisse de Longueuil pour Balance de compte deux livres dix chelins d <sup>t</sup> cours cy	<b>2.10.0</b>
Item par Charles Préfontaine Cul- tivateur de Longueuil la Somme de vingt cinq Livres d <sup>t</sup> cours suivant compte	<b>25.0.0</b>
<b>Porté en l'autre part</b>	<b>£ 355.11.8</b>

---

<b>Rapporté del'autre part</b>	<b>£</b>	<b>355.11.8</b>	
Item par Paschal Dubuc cultivateur dela dite paroisse de Longueuil la Somme de Deux livres huit chelins & quatre deniers dit cours cy Suivant billet-		<b>£ 2.8.4</b>	
Item par Joseph Arrès cultivateur du même lieu, auSsi Suivant Billet Trois Livres Seize chelins & huit deniers Même cours cy		<b>3.16.8</b>	
Item par Godefroy Lavigueur cultivateur du même lieu Suivant Billet Une livre dit cours cy		<b>1.0.0</b>	
Item par Pierre Colin cultivateur du même lieu Suivant Billet Trois Livres douze chelins & demi d <sup>t</sup> cours cy		<b>3.12.6</b>	
Item par Alexis Millet dit Beauchemin cultivateur du même lieu Suivant Billet Une livre Six chelins & quatre deniers d <sup>t</sup> cours cy		<b>1.6.4</b>	
Item par Joseph Viau cultivateur du même lieu Suivant Billet Cinq livres un chelin & quatre deniers d <sup>t</sup> cours		<b>5.1.4</b>	
Item par François Benoit cultivateur du même lieu Suivant Billet douze Livres quinze chelins d <sup>t</sup> cours		<b>12.15.0</b>	
Item pour Jacques Larrivée cultivateur du même lieu Suivant Billet la somme de Quatre Livres dit cours cy		<b>4.0.0</b>	
Item TouSsaint Gélineau cul tivateur dumême lieu Suivant Billet dix chelins cours susdit		<b>.10.0</b>	
Item par François Vincent cultivateur du même lieu Suivant Billet Une` livre un chelin & huit deniers dit cours cy		<b>1.1.8</b>	
			<b>35.11.10</b>
	<b>Porté en l'autre part £</b>	<b>391.3.6</b>	

**Rapporté en l'autre part £ 391.3.6**

Item par Veuve Page S <sup>t</sup> Antoine dela dite paroiSse deLongueuil Suivant Son Billet Une livre trois chelins & quatre deniers dit Cours cy	<b>£ 1.3.4</b>	
Item par Ch <sup>s</sup> Lavigneur cultivateur de la dite paroisse deLongueuil Suivant SonBillet dix chelins cours actuel cy	<b>.10.0</b>	
Item par Alexis Audet D <sup>t</sup> Lapointe Cultivateur dumême lieu Suivant Billet Une livre trois chelins d <sup>t</sup> cours	<b>1.3.0</b>	
Item par Amable Patenaude cultivateur du même lieu Suivant Billet Une Livre dixSept chelins & demi dit cours cy	<b>1.17.6</b>	
Item par Paschal BeSset cultivateur du même lieu SuivantBillet Dix chelins & cinq deniers cours sus dit cy	<b>.10.5</b>	
Item par François S <sup>te</sup> Marie cul tivateur dumême lieu Suivant Billet Une livre treize chelins & quatre deniers dit cours cy	<b>1.13.4</b>	
Item par TouSsaint Gélinotte culti vateur du même lieu Suivant son Billet dix chelins cours actuel cy	<b>.10.0</b>	
Item par Alexis Duval dit Tuot Cultivateur dumême lieu Suivant Son Billet Une livre neuf chelins & deux deniers dit cours cy	<b>1.9.2</b>	
Item par Charles Bonneville culti vateur dumême lieu Suivant compte Une livre dit cours cy	<b>1.0.0</b>	
Item par François Patenaude Cultivateur du même lieu SuivantBillet Une livre dixhuit chelins & quatre deniers dit cours cy	<b><u>1.18.4</u>    <u>11.15.1</u></b>	
<b>Porté en l'autre part</b>		<b>£ 402.18.7</b>



**Montant Rapporté en l'autre part £ 402.18.7**

Item par Joseph BeSset cultivateur du même lieu Suivant Billet Unelivre		
Six chelins & huit deniers cours Susdit	<b>£ 1.6.8</b>	
Item par Michel Vincent Cultivateur du même lieu Suivant Billet Une livre dixhuit chelins & neuf deniers dit cours	<b>1.18.9</b>	
Item par François Dalpé dit Pariseau cultivateur du même lieu Suivant Billet Une livre un chelin & trois deniers dit cours cy	<b>1.1.3</b>	
Item par Luc Desautels cultivateur du même lieu Suivant Billet dix chelins dit cours cy	<b>.10.0</b>	
Item par Joseph Comtois cultivateur du même lieu Suivant Billet, Une livre cours susdit cy	<b>1.0.0</b>	
Item François Mainville cultivateur du même lieu Suivant Billet Une Livre cinq chelins dit cours cy	<b>1.5.0</b>	
Item par Veuve Louis Lefebvre du même lieu Suivant Billet Une livre trois chelins & quatre deniers dit cours cy	<b>1.3.4</b>	
Item par Alexis Patenaude cultivateur du même lieu Suivant Billet dixneuf chelins & deux deniers dit cours.	<b>.19.2</b>	
Item par Charles Desautels cultivateur du même lieu Suivant Billet Une Livre cours Sus dit cy	<b>1.0.0</b>	
Item par Antoine Marsille cultivateur du même lieu Suivant Billet Une Livre quatorze chelins & deux deniers dit cours cy	<b>1.14.2</b>	<b><u>11.18.4</u></b>
<b>Porté en l'autre part</b>		<b>£ 414.16.11</b>

**Rapporté en l'autre part £ 414.16.11**

Item par Joseph Duval cultivateur du même lieu Suivant Billet, Sept chelins & demi dit cours cy	<b>£ .7.6</b>	
Item par Raphaël Varry, Cultivateur du même lieu, Suivant Billet Treize chelins & quatre deniers dit cours cy	<b>.13.4</b>	
Item par Antoine Benoit cultivateur du même lieu Suivant Son Billet Une livre cours actuel cy	<b>1.0.0</b>	
Item par Toussaint Favreau cultivateur du même lieu, Suivant Billet dix huit chelins & quatre deniers dit cours cy	<b>.18.4</b>	
Item par Antoine Bonneville cultivateur du même lieu Suivant Billet Deux Livres dit cours cy	<b>2.0.0</b>	
Item par JB <sup>te</sup> Denyau dit La framboise cultivateur du même lieu Suivant Billet deux livres onze chelins & huit deniers dit cours cy	<b>2.11.8</b>	
Item François Préfontaine cultivateur du même lieu Suivant Billet Treize chelins & neuf deniers dit cours cy	<b>.13.9</b>	
Item par Joseph Achim Cultivateur du même lieu Suivant Billet dix huit chelins & quatre deniers dit cours cy	<b>.18.4</b>	
Item par François Racine cultivateur du même lieu Suivant Billet Sept Livres dix chelins dit cours cy	<b><u>7.10.0</u></b>	<b><u>16.12.11</u></b>
	<b>£</b>	<b>431.9.10</b>

Rapporté del'autre part	<b>£ 431.9.10</b>
Item par Joseph Patenaude cultivateur du même lieu Suivant Billet Une livre & dix deniers dit cours cy	<b>1.0.10</b>
Item par Michel Godin dit Petit cultivateur du même lieu Suivant Billet, douzechelins & demi dit cours cy	<b>.12.6</b>
Item par la Société de Bateaux L'Union Canadienne Suivant Balance de Compte produit Quinze Livres Treize chelins & sept deniers dit cours cy	<b>15.13.7</b>
Item par Isaac Gariépy Suivant compte Une Livre Trois chelins dit cours cy	<b>1.3.0</b>
Item par le Capitaine Bourgeois du village de Longueuil pour arréage de loyer Suivant Bail à lui fait par le dit MeSsire défunt	<b><u>£449. 19. 9.</u></b>
à la dite paroisse de Longueuil, une Somme à constater Pour	<b><u>Mémoire</u></b>
Item par le Docteur Teiger (?) ci devant résidant au dit village de Longueuil et main tenant à Berthier une somme aussi à constater Pour	<b><u>Mémoire</u></b>
Voyez <b>Folio 65 Grand Livre</b>	
Item par François LuSsier fermier une Somme à constater	<b><u>Mémoire</u></b>

## Dettes Passives

Il est dû parla Succession du dit feu MeSSire  
Augustin Chaboillez à Demoiselle Louise Charlotte  
Treffé, des Trois Rivières, Suivant acte de consti  
tution de rente par le dit feu Messire Chaboillez  
à Jean E. Dumoulin au nomqu'il agit, la  
Somme de Trente Livres cours actuel  
au capital de Cinq Cent Livres

même cours cy	<b>£ 30.0.0</b>
---------------	-----------------

Item à Demoiselle Angélique Chaboillez  
Suivant Billet en sa faveur du dit  
feu MeSSire Chaboillez, en date du  
24 septembre 1818 Cent Livres dit  
Cours actuel cy

	<b>100.0.0</b>
--	----------------

Item à William Yule Ecuier de  
Chambly Suivant obligation parle  
dit feu MeSSire Chaboillez passée de  
vant M<sup>tre</sup> B. LaRoque &son confrere  
Not. Le 12septembre 1833, la Somme  
de Quatre cents Livres dit cours  
Actuel cy

	<b>400.0.0</b>
--	----------------

Item à Antoine Adam dit  
Laramée cidevant cultivateur de  
LaparoiSse de Longueuil pour  
Rente viagère constaté enl'acte de  
Constitution du 7 avril 1815 devant M<sup>tre</sup>  
Lepailleur c

	<b>£ 530. 0. 0</b>
--	--------------------

**mémoire**

<b>Rapporté del'autre part</b>	<b>£ 530.0.0</b>
Item au dit Sieur Olivier Berthelet Suivant reconnaiSsance du dit défunt dans une lettre du 20 mai 1834, cinquante Livres dit cours cy	<b>50.0.0</b>
Item au Docteur Ch <sup>s</sup> . DeGrosbois pour Soins & remèdes pendant les maladies du dit Sieur Défunt, Quinze Livres deux chelins & demi dit Cours cy	<b>15.2.6</b>
Item à Charlotte Comtois engagée pour Balance de gages trois Livres deux chelins & demi cy	<b>3.2.6</b>
Item à Étienne Lussier engagé pour Balance De gages Dix neuf Livres trois chelins & neuf deniers cy	<b>19.3.9</b>
Item à F <sup>rs</sup> Benoit engagé pour Balance de gages Trente Trois Livres trois chelins & sept deniers dit cours cy	<b>33.3.7</b>
Item au dit William Yule pour Six mois d'intérêt échus au premier septembre dernier sur une obligation Susmentionnée cy	<b>12.0.0</b>
Item au D <sup>f</sup> Nelson pour Soins & remèdes dudit Feu S <sup>r</sup> Chaboillez pendant sa maladie Sui vant compte Deux Livres quinze chelins dit Cours cy	<b>2.15.0</b>
Item à Victor Chênier une Balance de compte Pour arrérages de menuiserie à constater Pour <b><u>mémoire</u></b>	
Item à Olivier Viger & Clémence Viger épouse de Simon Délorier Une rente annuelle amoindrie (?)	
Porté enl'autre part	<b>£ 665.7.4</b>

Rapporté en l'autre part	<b>£ 665.7.4</b>
de Vingt deux Livres et huit deniers dit	
cours au Capital de £                    et	
dont Sept Livres dix chelins Sont	
payables tous les ans au 29 Septembre	
chaque année, a la SuceSsion defeu	
Pierre Berthelet, et à la quelle etait	
du deux années qui font Qua	
torze Livres dit cours cy	
Item à Pierre Girard                    de la dite	
paroiSse de Longueuil, laSomme	
de Une Livre et deux deniers dit	
cours cy	<b>1.0.2</b>
Item au Doct <sup>r</sup> Morley Suivant compte pour	
Soins et remèdes pendant la maladie du	
dit défunt Deux Livres quinze chelins cy	<b>2.15.0</b>
Item à JB <sup>te</sup> Poulin Engagé pour Balance	
de gages Sept Livres huit chelins & quatre	
deniers dit cours cy	<b>7.8.4</b>
NB Il existe des comptes courants entre le dit	
feu MeSsire Chaboillez etla fabrique de	
Longueuil (à régler) <b><u>Mémoire</u></b>	
Il est dû à Mad <sup>me</sup> La Baronne de	
Longueuil pour Rentes Seigneuriales	
etc (à constater) <b><u>pour Mémoire</u></b>	
	<b><u>£ 676.10.10</u></b>

## Titres et Papiers

Copie d'une Concession par Dame Marie Char<sup>s</sup>  
J<sup>h</sup> Lemoine DeLongueuil, Baronne de Longueuil  
au dit feu MeSsire Chaboillez d'un emplace  
ment au dit village de Longueuil voisin du côté  
Sud ouest de l'église de la dite paroisse de Lon  
gueuil, tel que désigné au dit titre, et d'un  
autre lopin de terre vis-a vis celui plus haut  
mentionné, devant M<sup>tr</sup>e Louis Chaboillez le

9 Juin 1812 Inventorié & Cotté **A**

Expédition d'une Constitution de Rente  
par le dit feu MeSsire Chaboillez à Jean  
E. Dumoulin exécution Testamentaire  
de feu Pierre Michel Copie Expédiée, le 31  
Mai 1821, devant M<sup>tr</sup>e Joseph Badennon(?)

Inventorié & Cotté **B**

Expédition d'un bail à ferme par le  
dit feu MeSsire Chaboillez à François  
LuSsier & son épouse d'une terre à la  
Savanne de Boucherville devant  
M<sup>tr</sup>e Jh Goguet le 14 Juillet 1832

Inventorié & Cotté **C**

Expédition d'une donation par Antoine  
Adam dit LaRamée & son épouse au  
dit feu MeSsire Chaboillez d'une terre

<p>+ et Six autres expéditions d'anciens titres relatifs à cette propriété mise en liaison et AC</p>	<p>Située en la dite paroisse de Longueuil désignée par tenants &amp; aboutissants au dit titre, par une pension viagère mentionnée auSsi au dit titre, devant M<sup>re</sup> G. Lepallieur Notaire, le 7 avril 1815<sup>+</sup> Inventorié et Cotté</p>	<b>D</b>
<p>ac OB JG PL NP</p>	<p>Trois titres dont le premier est une Vente par expédition de Vente par Olivier Berthelet en sa qualité de Tuteur aux enfants Mineurs de François Viger en son vivant</p>	
<p>+ au dit feu MeSsire Chaboillez AC</p>	<p>Cultivateur de la paroisse de Longueuil<sup>+</sup> d'une terre située en la paroisse de Boucherville et désigné au dit titre et les deux autres sont deux quittances l'une du dit O. Berthelet au dit feu MeSsire Chaboillez du 16 Septembre 1831 et l'autre par</p>	
<p>ac OB JG PL NP</p>	<p>Félix Vinet dit Souigny exécuteur testamentaire fideicommissaire au dit feu MeSsire Chaboillez, mis en liaisons numérotés 1.2.3. &amp; Inventorié par</p>	
<p>+ en faveur de MeSsire Augt Chaboillez AC</p>	<p>Premier &amp; dernier Expédition d'une obligation consentie par Sieurs André Achim, Victor Chénier, Alexis Etienne Fournier dit</p>	<b>E</b>
<p>ac OB JG PL</p>	<p>Préfontaine, Joseph Vincent, François Cerré &amp; Julien Paquet, devant M<sup>re</sup> Joseph Goguet Notaire de Longueuil Le</p>	
<p>Np</p>	<p>5 novembre 1833, Inventorié &amp; Cotté</p>	<b>F</b>



Expédition d'une obligation par Sieur Chs  
DeGrosbois Médecin en faveur du ditfeu  
MeSsire Chaboillez devant M<sup>re</sup> Goguet  
Notaire à Longueuil le 14 Septembre

1833, Inventorié & Cotté

**G**

Expédition d'une Constitution derente  
par Pierre Betourné & son épouse enfaveur  
de MeSsire Augte Chaboillez dont l'une  
en date du 7 Juillet 1829 et l'autre en  
date du 27 Juin 1824. Inventorié par

premier & dernier lues la Cotte

**H**

**(initiales rayées plusieurs fois)**

Expédition d'un acte devente par Paul  
Petit dit Lalumière au dit feu MeSsire  
Augustin Chaboillez d'un arpent et demie  
de terre defront Sur quinze deprofondeur  
scise dans la Seigneurie de Montarville  
& Trois autres expéditions d'anciens  
titres antérieurs etrelatifs à cette pro  
priété, mis en liaSse, numérottés  
1.2.3.4 et le procès verbal deme  
Surage dela dite terre, Numéroté 5

Inventorié & Cotté letoutensemble

**I**

Un livre de compte servant de Grand  
Livre au dit feu MeSsire Chaboillez

Inventorié & Cotté

**J**

Une liaSse de reçus &comptes ou  
quittes Inventorié &Cotté

**(Six grosses fioritures remplissant  
la moitié de la page)**

**Immeubles**

Les Immeubles dépendans de la Succession du  
dit feu MeSire Augustin Chaboillez consis  
tent en

1° Un Emplacement Situé en la Baronnie de  
Longueuil, ParoiSse de Longueuil de Cent quatre  
vingt pieds defront sur Deux Cents pieds de  
profondeur, tenant pardevant au chemin duRoi  
paderrière à laRue S<sup>te</sup> Elisabeth d'un coté au  
Terrain del'Eglise et d'autre coté auDomaine.

(Un

- 2° Un petit lopin vis-à-vis celui-cideSsus, de la Contenance d'environ Cent quatre vingt dix Pieds de Front Sur quatre vingt dix pieds de Profondeur, tenant par devant au chemin duRoi, parderrière et d'un coté au terrain du domaine et d'autre coté a la RueCharlotte; Sur le premier de ces emplacements est érigé une maison de pierre à deux étages, hangards, remises, & autres bâtimens deSsus construits
- 3° Une terre située au cinquième Rang, dans la Seigneurie de Boucherville, contenant deux arpens defront Sur Vingt cinq arpens deprofondeur tenant pardevant au chemin duRoi, en profondeur au chemin defront du quatrieme Rang, d'un coté au nordEst à Mad<sup>lle</sup> V<sup>ve</sup> de Labruere et d'autre coté auSud ouest à Aimé Tremblay avec une maison à deux étages, grange, écurie hangard et autres bâtimens deSsus construits.
- 4° Une autre terre Située auSixième rang dans le fief Tremblay dela Contenance dedeux arpens plus ou moins defront Sur Vingt trois arpens plus ou moins deprofondeur, sans garantie de mesure précise tenant pa devant au chemin duRoi, enprofondeur à Joseph Dubuc Ecuyer, d'un coté au Sudouest à la ligne Seigneuriale entre la Seigneurie de Boucherville et le Fief Tremblay, sans bâtimens

- bâtimens deSsus construit
- 5° Une Terre Située en la dite paroiSse deLongueuil avec le Droit de commune y annexé, dela contenance de deux arpens de Front sur environ Trentearpensde profondeur, prenant pardevant aufleuveSt Laurent, parderriere à Amable Benoit, joignant d'un coté, au NordEst au domaine delaBa onnie deLongueuil, au Sudouest à Louis Bray dit Labonté, avec deuxmaisons, hangars, semois, grange & autres bâtimens deSsus construits
- 6° La Juste moitié d'une portion deterre Sise & Située dans la Seigneurie de Montarville dela contenance d'un arpent de front Sur quinze arpents de profondeur Plus ou moins S'il Cy trouve, tenant pardevant à Mad<sup>me</sup> Chevalier de Labruère et au dit Vendeur, par l'autre bout à gens inconnus aux dites parties, d'un coté a André Achim et del'autre coté à JB<sup>te</sup> Trudeau, en bois debout.

Ce fait, ne se trouvant plus rien à comprendre au présent Inventaire, Il a été clos & terminé; Le dit Sr Berthelet prenant sur lui la charge & le refus(?) a titre des meubles, effets, titres & papiers et promet enrendre compte a qui de droit, et a Signé

avec les dits A. & Demoiselle Chaboillez  
avec les dits Notaires, lecture faite.  
Sept mots rayés sont nuls. Cinq  
Renvois en marge sont bons

Angélique Chaboillez  
Antoan Cholollez  
O. Berthelet

J<sup>h</sup> Goguet N.p. P. Lacombe Np